

Paris, le 10 septembre 2013

PSA Peugeot Citroën poursuit la gestion active de sa dette avec deux opérations simultanées

Le groupe PSA Peugeot Citroën lance ce jour simultanément une nouvelle émission obligataire ainsi que le rachat de plusieurs de ses émissions obligataires existantes. Ces opérations permettent de poursuivre le rallongement de la maturité de sa dette, tout en anticipant les besoins de refinancement 2014.

L'émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros, d'une maturité de 5,3 ans (janvier 2019), offre un coupon annuel de 6,5%.

Le succès de cette émission vient confirmer la capacité du Groupe à saisir les opportunités offertes par le marché obligataire. L'accueil très positif réservé à cette émission, avec un carnet d'ordres de 3,4 milliards d'euros, illustre le soutien des investisseurs aux plans d'actions mis en place par le Groupe et à ses perspectives.

Le placement de cette émission a été dirigé par 9 banques : BNP Paribas, CA CIB, HSBC, Société Générale, Natixis, BBVA, Commerzbank, Llyods, Santander.

En parallèle, dans le cadre d'une gestion active de sa dette, le Groupe a lancé un rachat partiel de plusieurs de ses émissions obligataires existantes.

Le rachat est dirigé par BNP Paribas, HSBC, Société Générale et Raiffeisen Bank International AG et l'offre est centralisée par BNP Paribas Securities Services.

Le communiqué de presse est une information et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières dans une quelconque juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'une offre au public et aucun document y afférant ne sera distribué au public dans une quelconque juridiction.

Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act of 1933, tel que modifié. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement ou dans le cadre d'une exemption de l'obligation d'enregistrement. PSA Peugeot Citroën n'a pas l'intention de procéder à une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables. Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou envoyé aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.